

Circuit de Mornay (23) - Dimanche 20 Octobre 2013

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

@mail : _____

Véhicule inscrit : _____

Inscription piste

Membre ROC	Non membre ROC
<input type="checkbox"/> Formule piste offerte	<input type="checkbox"/> Formule piste 150 €
<input type="checkbox"/> Pilote supplémentaire (50€/ pilote) : _____	<input type="checkbox"/> Pilote supplémentaire (50€/ pilote) : _____
Repas (30€/ repas) : _____	Repas (30€/ repas) : _____
Total à régler : _____	Total à régler : _____

Chèque à libeller à l'ordre de ROC Racing Historic

Joindre le présent bulletin, la décharge de responsabilité complétée et signée, ainsi que les photocopies du permis de conduire de chaque pilote, l'attestation d'assurance du véhicule, et votre règlement. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Casque obligatoire pour le pilote et le passager.

Le non respect des règles de sécurité entraînera l'exclusion de la piste sans remboursement.

Afin que l'organisation se fasse dans les meilleures conditions, les dossiers doivent être renvoyés au plus tard le

13 Octobre 2013 à :

ROC Racing Historic

Chez Wolfen Group

64 rue des Chantiers – 7800 Versailles

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription du ROC Racing Historic

Date : ____ / ____ / _____

Signature

ROC Racing Historic

Association Loi 1901 – Déclaration en Préfecture de Versailles n°0784016526

Norbert Clément 06 11 45 57 51 – Dimitri Bierce 06 17 71 17 39

www.roc-racing-historic.fr / contact@roc-racing-historic.fr

Décharge de responsabilité

Je soussigné : _____

Déclare par la présente emprunter la piste du Circuit de Mornay ce 20 Octobre 2013 pour des séances de roulage libre, au tarif fixé par le club organisateur (Roc Racing Historic).

Je dégage le circuit de Mornay, les organisateurs et le ROC Racing Historic de toute responsabilité en cas d'accident causé à un tiers, à moi même ou à mon véhicule. Je m'engage à régler les éventuels dommages que je pourrais causer à un tiers ou aux installations (rails de sécurité notamment).

Je renonce ainsi irrévocablement pour moi-même et tous mes ayants-droits à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers le circuit de Mornay, les organisateurs et le ROC Racing Historic.

Je déclare en outre avoir souscrit une assurance pour ma voiture et assure que celle-ci est conforme à la réglementation européenne des normes de circulation en vigueur.

Je certifie être titulaire d'un permis de conduire automobile en cours de validité.

N° de permis : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Personne à contacter en cas d'accident :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Téléphone : _____

J'atteste avoir pris connaissances du règlement et m'engage à le respecter

Mention « lu et approuvé », date & signature

Règlement à conserver par le pilote

Conditions générales d'inscription

-Le bulletin d'engagement devra impérativement être complet et lisible
Il sera accompagné des documents suivants :

- Copie du permis de conduire de chaque pilote
- Copie de l'attestation du véhicule
- Décharge de responsabilité (une par pilote)
- Chèque de règlement

-Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

-L'organisateur pourra refuser un dossier sans avoir à se justifier.

-Aucune inscription sur place ne sera acceptée

Règles de sécurité

-Le port du casque est obligatoire pour le pilote et le passager.

-Le port de la ceinture ou des harnais est obligatoire pour le pilote et le passager.

-Tout individu ayant un comportement dangereux ou non conforme à l'esprit Gentleman Driver de cette journée, que ce soit sur la piste ou en dehors sera exclu sans remboursement.

-Tout conducteur devra impérativement assister au briefing avant de pénétrer sur la piste.

-En cas de dépassement, le véhicule le plus lent est prioritaire, le véhicule le plus rapide doit s'assurer d'avoir été vu avant de dépasser, et toujours conserver une marge de sécurité suffisante.

Conditions de remboursement

-Le Club remboursera intégralement les participants en cas d'annulation de l'événement par le Club ou par le Circuit de Mornay.

-Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par un participant dans les huit jours précédant l'événement (sauf cas de force majeure).

-Les participants dont le dossier est incomplet n'accéderont à la piste.

-Ces règles ont pour but de réduire au minimum les procédures administratives le jour de l'événement, et permettre aux organisateurs, bénévoles, d'en profiter aussi.